

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Environnement
et de la Transition Écologique



UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

Titre du projet :
Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en
Côte d'Ivoire, "Phase II – Objectif 2028 de la convention de
Stockholm".

SAP ID 230231 / GEFSEC ID: 11420

TERMES DE REFERENCE

**Pour la mobilisation de service de mise en place du système de transport et de
stockage temporaire des équipements contaminés par les PCB en Côte d'Ivoire**

Octobre 2026

1. CONTEXTE

La communauté internationale a adopté en mai 2001 la Convention de Stockholm sur les polluants Organiques Persistants (POP). Ce traité international légalement contraignant, entré en vigueur en mai 2004, a été ratifié par plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire. Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques organiques toxiques qui, une fois émises dans l'environnement, peuvent s'accumuler dans les tissus humains ou animaux. Ils se déplacent sur de longues distances par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau, ainsi qu'à travers la chaîne alimentaire, et se répandent à l'échelle globale. En effet, ces polluants représentent un danger pour l'homme et l'environnement, car ils sont notamment susceptibles de provoquer des cancers et de perturber les systèmes endocriniens et reproductifs. Pour respecter ses engagements au titre de cette convention, en conformité avec l'article 7 de ladite convention, la Côte d'Ivoire a élaboré et actualisé en 2016 son Plan National de Mise en œuvre (PNM). Ce PNM, endossé par le Gouvernement par l'attestation N° 00229/SGG/CM du 08 MARS 2017, couvre la période 2017-2030, pour un coût global de sept (07) milliards de francs CFA. Il contient, entre autres, des actions prioritaires devant contribuer à la diminution des polychlorobiphényles (PCB) à travers une gestion respectueuse de l'Environnement. A ce titre, la Côte d'Ivoire a bénéficié du projet FEM8 intitulé " Gestion rationnelle des polychlorobiphényles en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm" financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). L'objectif de ce projet est d'apporter un appui à la Côte d'Ivoire pour entreprendre des activités habilitantes pour réduire, voire éliminer les PCB dans les matrices environnementales (Air, Eau, Sol) en vue, de leur préservation. Ce projet mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et exécuté par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, garantit la gestion écologiquement rationnelle de 1000 tonnes d'équipements et de déchets contaminés par des PCB d'ici 2028. L'élimination sécurisée de ces équipements nécessite leur transport vers des sites temporaires de stockages avant leur acheminement vers le centre final de décontamination et de destruction.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) envisagent mobiliser un cabinet d'expertise pour la mise en place du système de transport et de stockage temporaire des équipements contaminés par les PCB en Côte d'Ivoire.

2. BREVE DESCRIPTION DE LA MISSION

De façon spécifique, la mission devra permettre la mise en place d'un système de transport des équipements, piloter la chaîne logistique et suivre les flux d'équipements entre les sites de détection des équipements PCB et les entrepôts temporaires de stockage identifiés dans le cadre du projet. Le prestataire travaillera avec ses propres systèmes d'information validés par la Coordination du projet. Il s'assurera également que le management des équipes de transporteurs se fait dans des conditions de sécurité optimale. Pour ce faire, les plans de transport seront validés pour chaque trajet.

Le prestataire attributaire du présent contrat se chargera de la gestion du système de transport du projet au cours d'une mission de quatre (4) mois. Le pouvoir adjudicateur pourrait décider de façon discrétionnaire de renouveler cette mission pour une période supplémentaire.

3. Objectif et livrables de la mission

3.1 Objectif Spécifique :

L'objectif de la mission est de mettre en place, dans des conditions de sécurité optimales, un système de transport et de stockage temporaire des équipements contaminés par les PCB en Côte d'Ivoire.

3.2 Tâches :

En accord avec l'objectif, la mission devrait assurer les principales activités suivantes :

- Réaliser une inspection visuelle détaillée des transformateurs en vue de s'assurer que toutes les condamnations et étanchéifications ont été réalisées ;
- Vérifier l'étiquetage effectif des équipements (transformateurs et équipements liés) réalisé par le projet pour éviter tous risques ;
- Définir et valider le mode de transport approprié en fonction la classification des transformateurs

proposées par le projet ;

- Définir et valider le mode d’emballages approprié pour le conditionnement des transformateurs et ce en coordination avec le projet ;
- Fournir pour chaque trajet un plan de transport à faire valider par l’équipe projet (Itinéraire, distance, point critique sur l’itinéraire avec proposition de traitement, pesée des transformateurs, équipements de transport mobilisés etc) ;
- Sensibiliser les équipes de levage, de transporteurs et de déchargement ;
- Superviser les équipes de sécurisation des transformateurs, de levage, d’arrimage, de convoyage et de déchargement en s’assurant que les Equipements de Protection Individuelle adaptés sont utilisés par les membres des différentes équipes (Gants en nitrile, Combinaisons imperméables jetables, masque avec filtre etc) ;
- Mobiliser et faire valider les équipements de transport appropriés pour chaque trajet ;
- Assurer toute autre service logistique pour faciliter le transport des équipements PPCB.
- Assurer le transport effectif des équipements vers les lieux de stockage temporaires définis par le projet dans les conditions de sécurité des équipements et du personnel.

3.3 Livrables

Indicateurs du projet impactés	Tâches	Résultats escomptés	Livrables	Durée
<p>1. 1 000 tonnes d'équipements contaminés par des PCB, y compris de l'huile contaminée par des PCB, ont été décontaminées ou éliminées selon des pratiques respectueuses de l'environnement et conformément aux MTD/MPE (cible pour la première année = au moins 200 tonnes d'équipements contaminés par des PCB ou tout cible révisée défini par le projet dans le cadre du plan annuel inventaire et de stockage temporaire des équipements PCB).</p> <p>2. IRPF: PAO1</p>	<p>Mise en place d'un système de transport et de stockage pour les équipements et l'huile contaminés par des PCB</p> <p>Réaliser Inspection visuelle détaillée des transformateurs en vue de s'assurer que toutes les condamnations et étanchéifications ont été réalisées ;</p> <p>Vérifier l'étiquetage effectif des équipements (transformateurs et équipements liés) réalisé par le projet pour éviter tous risques ;</p> <p>définir et valider le mode de transport approprié en fonction la classification des transformateurs proposées par le projet ;</p> <p>définir et valider le mode d'emballages approprié pour le conditionnement des transformateurs et ce en coordination avec le projet;</p> <p>Fournir pour chaque trajet un plan de transport à faire valider par l'équipe projet (Itinéraire, distance, point critique sur l'itinéraire avec proposition de traitement, pesée des transformateurs, équipements de transport mobilisés etc) ;</p> <p>Sensibiliser les équipes de levage, de transporteurs et de déchargement ;</p> <p>Superviser les équipes de sécurisation des transformateurs, de levage, d'arrimage, de convoyage et de déchargement en s'assurant que les Equipements de Protection Individuelle adaptés sont utilisés par les membres des différentes équipes (Gants en nitrile, Combinaisons imperméables jetables, masque avec filtre etc) ;</p> <p>Mobiliser et faire valider les équipements de transport appropriés pour chaque trajet ;</p> <p>Assurer toute autre service logistique pour faciliter le transport des équipements PPCB.</p> <p>Assurer le transport effectif des équipements vers les lieux de stockage temporaires définis par le projet dans les conditions de sécurité des équipements et du personnel.</p>	<p>Cible pour la première année est égale à au moins 200 tonnes d'équipements contaminés par des PCB ou toute cible révisée définie par le projet dans le cadre du plan annuel inventaire et de stockage temporaire des équipements PCB</p>	<p>D1- Rapport de transport et d'entreposage des équipements comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV de réception d'au moins 60 tonnes (ou 30% de la cible révisée) d'équipements dûment signé et visé par la coordination du projet - Reportage photographique des étapes de collecte des 60 tonnes d'équipements (sécurisation, levage, arrimage et déchargement) - Relevé du poids indiqué sur l'étiquette apposée par le projet <p>D2- Rapport de transport et d'entreposage des équipements comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV de réception d'au moins 75 tonnes (ou 40% de la cible révisée) d'équipements dûment signé et visé par la coordination du projet - Reportage photographique des étapes de collecte des 75 tonnes d'équipements (sécurisation, levage, arrimage et déchargement) - Relevé du poids indiqué sur l'étiquette apposée par le projet <p>D3- Rapport de transport et d'entreposage des équipements comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV de réception d'au moins 65 tonnes (ou 30% de la cible visée) d'équipements dûment signé et visé par la coordination du projet - Reportage photographique des étapes de collecte des 65 tonnes d'équipements (sécurisation, levage, arrimage et déchargement) - Relevé du poids indiqué sur l'étiquette apposée par le projet 	<p>Quatre (4) Mois</p>

4. MODALITE DE SUPERVISION DE LA MISSION

La mission sera supervisée par l'équipe projet en étroite collaboration avec la DGE. L'ONUDI sera associée aux étapes clés de validation des rapports. Tous les livrables seront soumis à l'ONUDI pour examen et validation avant leur approbation finale. Le prestataire de services retenu désignera l'un des membres de son équipe comme interlocuteur privilégié, chargé d'assurer une communication directe et constante avec l'équipe projet et l'ONUDI le cas échéant. Tous les documents seront fournis par voie électronique.

5. DUREE DE LA MISSION

Le prestataire de services devra réaliser l'ensemble des prestations prévues au titre de cette mission au plus tard quatre (04) mois calendaires après la signature du contrat.

6. PERSONNEL IMPLIQUE

Les experts proposés doivent avoir les profils décrits ci-après

Expert	Domaines	Critères
Expert (e) logisticien, Chef d'équipe, Responsable du pilotage logistique des opérations de transport	Qualification	BAC + 5 en transport logistique, supply chain ou domaine équivalent
	Expérience Générale	Au moins 10 ans d'expérience en planification, coordination et résolution de problèmes logistiques complexes notamment des équipements industriels
	Expérience spécifique	<ul style="list-style-type: none">▪ Au moins cinq expériences dans le pilotage logistique du transport et/ou entreposage équipements industriels (Déchets dangereux)▪ Au moins trois expériences de mobilisation de partenaires tout au long de la chaîne de valeur logistique▪ Une expérience des équipements PCB sera un atout majeur▪ Une expérience de pilotage de projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux sera considérée comme un atout
Expert (e) HSE, Hygiène, Sécurité et Environnement	Qualification	BAC + 5, en sciences de l'environnement ou domaine équivalent
	Expérience générale	Avoir au moins 7 ans d'expérience dans la planification, la gestion ou le suivi de projets environnementaux ou de développement lié à la préservation et/ou valorisation de l'environnement
	Expérience spécifique	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir réalisé au moins une mission HSE dans un projet▪ Une expérience des projets liés aux PCB sera considérée comme un atout
Superviseur logistique et des opérations de transport	Qualification	Niveau secondaire supérieur (BAC) ou domaine équivalent en logistique et Transport
	Expérience générale	Avoir 5 ans d'expérience en logistique et transport et supervision d'opération logistique de produits dangereux
	Expérience spécifique	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir au moins cinq missions en qualité de superviseur d'opérations logistiques complexes▪ Maîtrise de supervision des équipes de transport et des opérations de convoyage de produits dangereux▪ Capacité démontrée à superviser des opérations de transport d'envergure et de production de rapport photographique

7. CALENDRIER DES LIVRABLES

Les paiements seront effectués suivant les livrables :

N°	LIVRABLES	MONTANTS	PÉRIODE
01	Contrat signé et facture	50%	T0+5 jours
02	À la livraison du livrables D1	50%	T0+60 jours
	À la livraison des livrables D2- D3		T0+120 jours

T0 : date de la signature du contrat

μ

8. LANGUE DE TRAVAIL

La communication avec l'équipe Projet et l'équipe de l'ONUDI se fera en français. Tous les livrables doivent être rédigés en français. Les présentations et les discussions se dérouleront en français.

9. VALIDITE DE L'OFFRE

Toutes les offres doivent être valables pendant au moins soixante (60) jours.